

Saison 2017-2018

« la formation au service du développement »



**ERFAN
PAYS DE LA
LOIRE**

Du nouveau dans les diplômes fédéraux !

La F.F.N. possède une formation fédérale de qualité correspondant à ses ambitions pédagogiques et techniques ainsi qu'aux besoins de formation des éducateurs et entraîneurs des clubs affiliés. Durant la saison 2016-2017, les 6 niveaux de Brevets Fédéraux dans les quatre disciplines, ont été réécrits afin de reposer « en miroir » du parcours initiatique et progressif du pratiquant, référence centrale de l'ensemble des programmes de l'olympiade 2017-2020 pilotée par la DTN.

Quatre saisons balisent ce parcours :

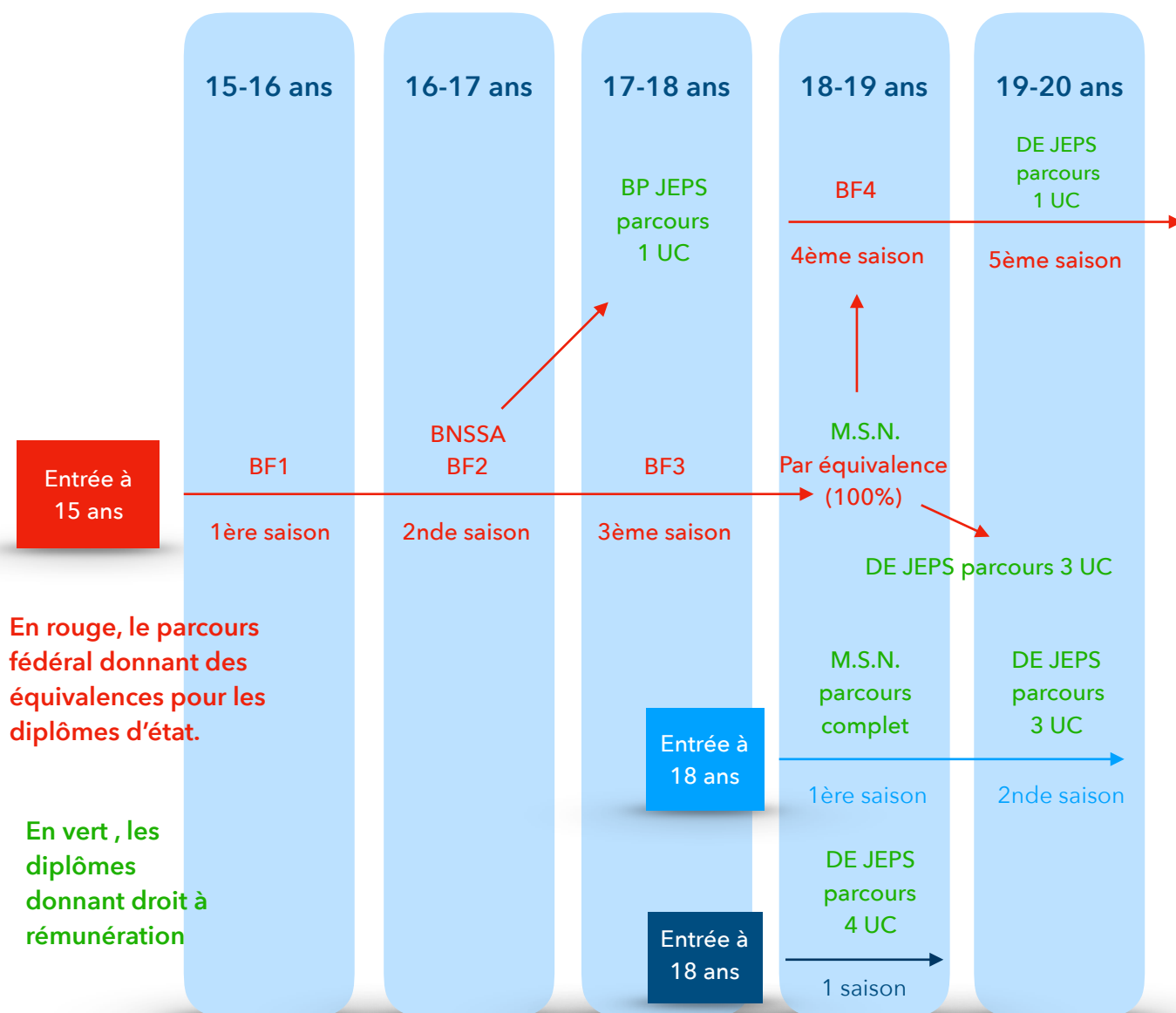
- **Sensibilité (BF1-BF2)** Temps d'initiation. L'enjeu principal de nos éducateurs sera d'apprendre à chacun à flotter, toucher et expérimenter les habiletés motrices liées à la natation et à ses disciplines dans le cadre d'une découverte individuelle.
- **Liberté (BF3)** L'apprentissage collectif. Temps où la natation devient un « sport collectif », quelque soit la discipline. Temps de la découverte de la confrontation, un premier temps pour se situer en jouant.
- **Façonnage (BF4)** Construction de l'athlète sur le chemin de l'accès au haut niveau. L'acceptation de la contrainte de l'entraînement et de sa répétition est essentielle dans cette saison. De la confrontation régulière au niveau national vers l'international.
- **Expérience (BF5)** Le haut niveau est une expérience marquée par l'innovation pour le couple entraîneur/entraîné, une expérience où l'adaptation quotidienne permet à l'athlète de se révéler lui-même et aux autres. S'exprimer au niveau international. Au-delà du rôle de directeur technique, il y a un acte de création, le BF5 évolue au plus haut niveau mondial.

Autre nouveauté, le diplôme de **MONITEUR SPORTIF DE NATATION**.

- A l'initiative de la F.F.N., ce dernier permet aux titulaires d'exercer contre rémunération dans les structures FFN. il s'agit d'une véritable opportunité offerte aux clubs pour pérenniser leur encadrement. Nul doute que, dans une démarche de professionnalisation, les clubs y trouveront une source non négligeable d'embauche.
-

La formation fédérale est un levier puissant permettant la transmission des valeurs fédérales à l'ensemble des clubs, c'est aussi un enjeu majeur pour le développement des activités de la Natation.

Professionnalisation de nos jeunes : le(s) parcours possible !



BP JEPS = Maître Nageur, diplôme de Niveau 4. Ne possède pas les prérogatives d'entraînement

DE JEPS = Entraîneur, diplôme de Niveau 3

U.C. = Unité Capitalisable. Les titulaires de brevets fédéraux se voient attribuer des équivalences d'UC de diplômes d'états

ASSISTANT CLUB

Objectifs

L'Assistant Club doit assister un responsable de groupe dans ses missions sur tout type de public, à tous les niveaux de pratique et pour toutes les disciplines.

Pré requis à l'entrée en formation

- Avoir 14 ans dans l'année de l'inscription.
- Etre licencié à la F.F.N.
- Etre titulaire su « sauv'nage » (ENF1) ou satisfaire au test d'entrée en formation.
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent (les stagiaires peuvent le passer en cours de formation et doit être valider avant la certification)

Volume horaire de la Formation

Formation en centre :	24 heures
Stage en situation (club) :	30 heures
Accompagnement d'un déplacement :	4 heures
Travail personnel :	8 heures

Contenus de la formation : 3 Unités Capitalisables (être capable de)

- UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial..
- UC2 : participer à la conduite et à l'encadrement d'un groupe.
- UC3 : accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée.

Certification sur 3 épreuves

- Evaluation en structure (par le tuteur) et dossier portant sur le fonctionnement du club.
- Epreuve pratique et entretien : test de sécurité suivi d'un entretien de 10' portant sur les règles d'hygiène et de sécurité.
- Rédaction d'une note sur le déroulement d'un déplacement en compétition.

Nombre minimum de stagiaires pour que la formation ait lieu

- 5 stagiaires minimum

Coût - 155 € - (L'ERFAN ne prend pas en charge l'hébergement les petits déjeuners et les dîners).

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails tarification			Montant de la part Régionale *	Reste à charge du stagiaire
		Dont frais pédagogiques	Dont frais annexes	Dont frais d'inscriptions		
Bénévole	279,00 €	229,00 €	15,00 €	35,00 €	124,00 €	155,00 €

Un chèque, à l'ordre de l'ERFAN des Pays de la Loire, d'un montant total restant à charge est demandé dès l'inscription dont 35€ de frais de dossier non remboursables.

* La part régionale est prise en charge par l'ERFAN Pays de la Loire sur les frais pédagogiques et annexes pour tous les stagiaires.

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloire@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

Catalogue de formations - Saison 2017-2018

« la formation au service du développement »

Dates (Attention, participation obligatoire à l'ensemble des regroupements)

Modules	Dates	Lieux	Horaires	Hébergement
Module 1	à partir d'octobre 2017	à définir	à définir	/
Module 2	à partir d'octobre 2018	à définir	à définir	/
Module 3	à partir d'octobre 2019	à définir	à définir	/

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloire@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

BREVET FEDERAL 1

Objectifs

Le Brevet Fédéral 1 encadre des nageurs en vue de l'acquisition de l'ENF1 « Sauv'nage »

Pré requis à l'entrée en formation

- Avoir 15 ans dans l'année de l'inscription.
- Etre licencié à la F.F.N.
- Etre titulaire su « sauv'nage » (ENF1) ou satisfaire au test d'entrée en formation.
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent (*le PSE1 est vivement conseillé dès que le stagiaire à 16 ans et souhaite poursuivre les formations fédérales ou d'état, s'adresser à l'ERFAN pour plus de renseignements*).

Volume horaire de la Formation

Formation en centre :	80 heures
Stage en situation (club) :	35 heures
Accompagnement d'un déplacement :	4 heures
Travail personnel :	10 heures

Contenus de la formation : 4 Unités Capitalisables (être capable de)

- UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial.
- UC2 : encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF1, Sauv'nage, en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.
- UC3 : maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités.
- UC4 : accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée.

Certification sur 3 épreuves

1. épreuve orale avec pour support le livret du stagiaire, validant les UC 1 et 4.
2. épreuves pédagogiques, validant l'UC 2 : cahier de suivi pédagogique, rédaction d'une fiche séance, séance pédagogique suivie d'un entretien.
3. épreuves pratiques, validant l'UC 3 : démonstration des différentes tâches de l'ENF1 - Sauv'nage et le test de sécurité.

Nombre minimum de stagiaires pour que la formation ait lieu

- 7 stagiaires minimum

Coût - 590 € - (L'ERFAN ne prend pas en charge l'hébergement les petits déjeuners et les dîners).

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails tarification			Montant de la part Régionale *	Reste à charge du stagiaire
		Dont frais pédagogiques	Dont frais annexes	Dont frais d'inscriptions		
Bénévole	987,00 €	937,00 €	15,00 €	35,00 €	397,00 €	590,00 €

Un chèque, à l'ordre de l'ERFAN des Pays de la Loire, d'un montant total restant à charge est demandé dès l'inscription dont 35€ de frais de dossier non remboursables.

* La part régionale est prise en charge par l'ERFAN Pays de la Loire sur les frais pédagogiques et annexes pour tous les stagiaires.

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloire@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

Catalogue de formations - Saison 2017-2018

« la formation au service du développement »

Dates (Attention, participation obligatoire à l'ensemble des regroupements)

Modules	Dates	Lieux	Horaires	Hébergement
Modules (44)	à définir	à définir	à définir	/
Modules (49)	à définir	à définir	à définir	/
Modules (53)	à définir	à définir	à définir	/
Modules (72)	à définir	à définir	à définir	/
Modules (85)	à définir	à définir	à définir	/

* Une **formation continue** d'une journée est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives du BF1.

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloire@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

BREVET FEDERAL 2

Objectifs

Le Brevet Fédéral 2 encadre des personnes en vue de l'acquisition du « Pass'sport de l'eau », et également du « Pass'compétition » de l'OPTION choisie.

Pré requis à l'entrée en formation

- Avoir 16 ans dans l'année de l'inscription.
- Etre licencié à la F.F.N.
- Etre titulaire du BF1
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent (*le PSE1 est vivement conseillé dès que le stagiaire à 16 ans et souhaite poursuivre les formations fédérales ou d'état, s'adresser à l'ERFAN pour plus de renseignements*).

Volume horaire de la Formation

Formation en centre :	134 heures
Stage en situation (club) :	60 heures
Accompagnement d'un déplacement :	8 heures
Travail personnel :	26 heures

Contenus de la formation : 4 Unités Capitalisables (être capable de)

- UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial.
- UC2 : encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF2, Pass'Sport de l'eau, de l'acquisition des différentes nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENF3, Pass'Compétition, de la discipline en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.
- UC3 : maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités.
- UC4 : accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée.

Certification sur 3 épreuves

- Evaluation en structure (par le tuteur) et dossier (portant sur le fonctionnement du club et l'intégration du candidat au sein de celui-ci).
- Epreuves pratiques : test de sécurité, démonstration des tâches de l'ENF2.
- Préparation et conduite d'une séance (30 min), suivie d'un entretien (20 min).
- Rédaction d'un compte-rendu sur le déroulement d'un déplacement en compétition.
- QCM et/ou questions courtes : réglementation et connaissances spécifiques.

Nombre minimum de stagiaires pour que la formation ait lieu

- 7 stagiaires minimum

Catalogue de formations - Saison 2017-2018

« la formation au service du développement »

Coût - 697 € - (L'ERFAN ne prend pas en charge l'hébergement les petits déjeuners et les dîners).

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails tarification			Montant de la part Régionale *	Reste à charge du stagiaire
		Dont frais pédagogiques	Dont frais annexes	Dont frais d'inscriptions		
Bénévole	1660,00 €	1610,00 €	15,00 €	35,00 €	963,00 €	697,00 €

Un chèque, à l'ordre de l'ERFAN des Pays de la Loire, d'un montant total restant à charge est demandé dès l'inscription dont 35€ de frais de dossier non remboursables.

** La part régionale est prise en charge par l'ERFAN Pays de la Loire sur les frais pédagogiques et annexes pour tous les stagiaires.*

Dates (Attention, participation obligatoire à l'ensemble des regroupements)

Modules	Dates	Lieux	Horaires	Hébergement
Module 1	7 oct. 2017	Nantes	14h à 17h	/
Module 2	8 oct. 2017	à définir	8h30 à 17h30	/
Module 3	15 oct. 2017	à définir	8h30 à 17h30	/
Module 4	du 23 au 27 oct 2017	nantes	8h30 à 17h30	/
Module 5	du 26 fév. au 2 mars 2018	à définir	8h30 à 17h30	/
Modules 6	du 23 au 27 avr. 2018	à définir	8h30 à 17h30	/

* Une **formation continue** d'une journée est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives du BF2.

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloire@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

BREVET FEDERAL 3

Objectifs

Le Brevet Fédéral 3 intervient au sein d'un club de la Fédération Française de Natation, sur tous les publics et encadre dans sa discipline les titulaires du « Pass'compétition » en vue des premières pratiques compétitives.

Pré requis à l'entrée en formation

- Avoir 17 ans dans l'année de l'inscription.
- Etre licencié à la F.F.N.
- Etre titulaire du BF2 ou satisfaire aux conditions de substitution.
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent (*le PSE1 est vivement conseillé dès que le stagiaire à 16 ans et souhaite poursuivre les formations fédérales ou d'état, s'adresser à l'ERFAN pour plus de renseignements*).

Volume horaire de la Formation

Formation en centre :	130 heures
Stage en situation (club) :	50 heures
Accompagnement d'un déplacement :	12 heures
Travail personnel :	31 heures

Contenus de la formation : 4 Unités Capitalisables (être capable de)

- UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial.
- UC2 : encadrer une séance, un cycle en vue d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.
- UC3 : maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités.
- UC4 : coordonner la mise en oeuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club.

Certification sur 3 épreuves

1. épreuve orale avec pour support un dossier, validant les UC 1 et 4.
2. épreuves pédagogiques, validant l'UC 2 :
 - mise à disposition du plan d'entraînement,
 - rédaction d'une fiche séance,
 - séance d'entraînement suivie d'un entretien.
3. épreuves pratiques, validant l'UC 3 :
 - démonstration des différentes tâches de l'ENF3 - Pass'Compétition - et entretien.
 - test de sécurité.

Nombre minimum de stagiaires pour que la formation ait lieu

- 4 stagiaires minimum

Catalogue de formations - Saison 2017-2018

« la formation au service du développement »

Coût - 824 € - (L'ERFAN ne prend pas en charge l'hébergement les petits déjeuners et les dîners).

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails tarification			Montant de la part Régionale *	Reste à charge du stagiaire
		Dont frais pédagogiques	Dont frais annexes	Dont frais d'inscriptions		
Bénévole	1651,00 €	1601,00 €	15,00 €	35,00 €	827,00 €	824,00 €
Salarié					0,00 €	1651,00 €

Un chèque, à l'ordre de l'ERFAN des Pays de la Loire, d'un montant total restant à charge est demandé dès l'inscription dont 35€ de frais de dossier non remboursables.

** La part régionale est prise en charge par l'ERFAN Pays de la Loire sur les frais pédagogiques et annexes pour tous les stagiaires.*

Dates (Attention, participation obligatoire à l'ensemble des regroupements)

Modules	Dates	Lieux	Horaires	Hébergement
Module 1	du 21 au 25 oct. 2018	à définir	à définir	/
Module 2	du 24 au 27 févr.2018	à définir	à définir	/
Modules 3	avril 2018	à définir	à définir	/

* Une **formation continue** d'une journée est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives du BF3.

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloire@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

BREVET FEDERAL 4

Objectifs

Le Brevet Fédéral 4 entraîne une population de sportifs évoluant dans un système compétitif et n'ayant pas encore atteint en natation course le plus haut niveau national senior.

Pré requis à l'entrée en formation

- Avoir 18 ans dans l'année de l'inscription.
- Etre licencié à la F.F.N.
- Etre titulaire du BF3 disciplinaire et également titulaire des titres d'évaluateur ENF1-2-3 ou du diplôme du « Moniteur Sportif de Natation ».
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent (*le PSE1 est vivement conseillé dès que le stagiaire à 16 ans et souhaite poursuivre les formations fédérales ou d'état, s'adresser à l'ERFAN pour plus de renseignements*).

Volume horaire de la Formation

Formation en centre :	136 heures
Stage en situation (club) :	160 heures
Stage au sein d'une structure label formateur au minimum ou pôle espoir :	35 heures
Accompagnement d'un déplacement :	40 heures
Travail personnel :	82 heures

Contenus de la formation : 4 Unités Capitalisables (être capable de)

- UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial.
- UC2 : encadrer en mobilisant les connaissances scientifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en vue d'une pratique compétitive pour des jeunes de niveau national.
- UC3 : maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités.
- UC4 : coordonner la mise en oeuvre du projet sportif en natation de course

Certification sur 4 épreuves

- Epreuve 1 et 4 : élaboration d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de sa participation au fonctionnement du club et de la coordination de la mise en oeuvre du projet sportif de la natation course au sein du club.
- Epreuve 2 pédagogique : mise à disposition d'un plan d'entraînement, rédaction d'une fiche séance et une séance d'entraînement suivie d'un entretien.
- Epreuve 3 : Test de sécurité suivi d'un entretien.

Nombre minimum de stagiaires pour que la formation ait lieu

- 3 stagiaires minimum

Catalogue de formations - Saison 2017-2018

« la formation au service du développement »

Coût - 1180 € - (L'ERFAN ne prend pas en charge l'hébergement les petits déjeuners et les dîners).

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails tarification			Montant de la part Régionale *	Reste à charge du stagiaire
		Dont frais pédagogiques	Dont frais annexes	Dont frais d'inscriptions		
Bénévole	1765,00 €	1715,00 €	15,00 €	35,00 €	585,00 €	1180,00 €
Salarié						1765,00 €

Un chèque, à l'ordre de l'ERFAN des Pays de la Loire, d'un montant total restant à charge est demandé dès l'inscription dont 35€ de frais de dossier non remboursables.

* La part régionale est prise en charge par l'ERFAN Pays de la Loire sur les frais pédagogiques et annexes pour tous les stagiaires.

Dates (Attention, participation obligatoire à l'ensemble des regroupements)

Modules	Dates	Lieux	Horaires	Hébergement
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/

* Une **formation continue** d'une journée est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives du BF4.

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloire@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Présentation

Le Moniteur Sportif de Natation (MSN), est le nouveau diplôme créé par la FFN qui permettra à son titulaire d'être embauché et rémunéré, légalement, par un club affilié à la FFN pour exercer les missions suivantes, dans toutes les disciplines de la FFN :

- ➔ Coordonner et conduire le projet pédagogique de l'E.N.F. au sein du club,
- ➔ Encadrer des groupes de pratiquants et conduire les séances de l'ENF jusqu'aux pratiques compétitives de niveau régional inclus,
- ➔ Effectuer les tâches administratives qui lui seront confiées dans le cadre de son action,
- ➔ Assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Le MSN est un diplôme pluridisciplinaire et le candidat choisit une option.

Pré requis à l'entrée en formation

- Avoir 17 ans dans l'année de l'inscription (le diplôme ne sera édité qu'au jour des 18 ans)
- Etre licencié à la F.F.N.
- Etre titulaire du titre d'évaluateur ou d'assistant évaluateur ENF3 dans l'option choisie pour la formation.
- Etre titulaire du PSE1 ou équivalent, à jour de sa formation continue.
- Etre titulaire du test de l'ENF1 « Sauv'nage » ou satisfaire au test d'entrée en formation.
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis.
- Avoir réalisé une performance permettant de justifier d'une pratique de niveau régional dans l'option choisie (*grille de référence*) ou être titulaire du BF1.

Volume horaire de la Formation

Formation en centre :	264 heures
Stage en situation (club) :	200 heures
Accompagnement d'un déplacement :	12 heures
Travail personnel :	75 heures

Contenus de la formation : 4 Unités Capitalisables (être capable de)

- UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial.
- UC2 : encadrer en sécurité les activités dans le cadre de l'ENF, de l'apprentissage des différentes nages, des départs et des virages et d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation et de citoyenneté.
- UC3 : maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités.
- UC4 : coordonner la mise en oeuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein d'un club.

Certification sur 4 épreuves

- Epreuve 1 et 4 : élaboration d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de sa participation au fonctionnement du club (UC1) et de la coordination de la mise en oeuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein du club (UC4).
- Epreuve 2 pédagogique : mise à disposition d'un plan d'entraînement, rédaction d'une fiche séance et une séance d'entraînement suivie d'un entretien.
- Epreuve 3 : Test de sécurité suivi d'un entretien.

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloire@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

Catalogue de formations - Saison 2017-2018

« la formation au service du développement »

Nombre minimum de stagiaires pour que la formation ait lieu

- 3 stagiaires minimum

Coût - € - (L'ERFAN ne prend pas en charge l'hébergement les petits déjeuners et les dîners).

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails tarification			Montant de la part Régionale *	Reste à charge du stagiaire
		Dont frais pédagogiques	Dont frais annexes	Dont frais d'inscriptions		
Bénévole	2548,00 €	2498,00 €	15,00 €	35,00 €	0,00 €	2548,00 €
Salarié						

Un chèque, à l'ordre de l'ERFAN des Pays de la Loire, d'un montant total restant à charge est demandé dès l'inscription dont 35€ de frais de dossier non remboursables.

* La part régionale est prise en charge par l'ERFAN Pays de la Loire sur les frais pédagogiques et annexes pour tous les stagiaires.

Dates (Attention, participation obligatoire à l'ensemble des regroupements)

Modules	Dates	Lieux	Horaires	Hébergement
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/
Modules	à définir	à définir	à définir	/

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloire@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

DOSSIER

D'INSCRIPTION

AC - BF1 - BF2 - BF3 - BF4

M.S.N.

- - -

2017 - 2018

Date limite de retour : 2 Oct. 2017

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloire@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

FICHE RENSEIGNEMENTS STAGIAIRE

NOM : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

☎ : _____ ✉ : _____ @ _____

Club : _____

n° de licence FFN : _____

☐ Salarié d'un club ☐ Demandeur d'emploi ☐ Etudiant ☐ Bénévole

Les frais de formation seront réglés par ☐ : mon club ☐ moi-même

FORMATION SUIVIE

☐ Assistant Club

☐ Brevet Fédéral 1

☐ Brevet Fédéral 2

Option Nat. Course

Option Nat. Synchro

Option Water-Polo

☐ Brevet Fédéral 3

Option Nat. Course

Option Nat. Synchro

Option Water-Polo

☐ Brevet Fédéral 3

Option Nat. Course

Option Nat. Synchro

Option Water-Polo

☐ Brevet Fédéral 4

Option Nat. Course

Option Nat. Synchro

☐ Moniteur Sportif de Natation

Option Nat. Course

Option Nat. Synchro

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloivre@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

VOTRE PARCOURS

Votre discipline (cocher la discipline)

Natation de Course

Natation Synchronisée

Water-Polo

Depuis combien d'année : _____

Meilleur niveau de pratique : _____

Tests ENF obtenus : ENF1

ENF2

ENF3 - spécialité : _____

Encadrement de groupe :

Avez vous déjà encadré un groupe d'enfants ?

OUI

NON

Si OUI quel niveau ? _____

Avez-vous suivi une formation de secourisme / sauvetage ?

PSC1

PSE1

PSE2

BNSSA

Autre : _____

Avez-vous obtenu un ou des diplômes dans le domaine fédéral ?

Assistant Club

Brevet Fédéral 1

Brevet Fédéral 2

Brevet Fédéral 3

Brevet Fédéral 4

Avez-vous obtenu un ou des diplômes d'officiel ?

OUI

NON

Si OUI lequel : _____

Parcours scolaire :

Dernière classe fréquentée à la rentrée : _____

Diplômes scolaires obtenus :

Brevet des Collèges

CAP

BEP

BAC

Autres : _____

MON ENGAGEMENT

Je soussigné _____, confirme mon engagement pour la durée de la formation dispensée en vue de l'obtention du Brevet Fédéral.

Fait à : _____, le _____

Signature du Responsable Légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »

J'accorde le droit à l'ERFAN des Pays de la Loire d'utiliser mon image ou (*pour les mineurs*) celle de mon/ma fils/fille prénommé(e) : _____, à des fins uniquement promotionnelles de la formation, sur tout support, y compris web et internet.

Je reconnais, ne pas disposer de droits d'examen ou d'approbation de l'usage des images, ne pouvoir prétendre à aucune indemnisation, ni émettre aucune réclamation résultant de la modification, l'altération et/ou la déformation (intentionnelle ou non) de mon image ou (*pour les mineurs*) de celle de mon enfant.

De son côté, l'ERFAN des Pays de la Loire s'engage à ne pas porter atteinte à la personne du stagiaire, ni faire usage commercial de l'image du stagiaire.

Fait à : _____, le _____

Signature du Responsable Légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »

ENGAGEMENT DU TUTEUR

NOM et Prénom du Tuteur : _____

Diplôme Fédéral : _____ Diplôme d'Etat : _____

E-mail : _____ @ _____

Tél : _____ / _____ / _____ / _____

Je soussigné(e) _____ en qualité de _____

n° de diplôme _____, m'engage à assurer la fonction de tuteur auprès de _____

_____ lors de son stage de mise en situation pédagogique du

Brevet Fédéral, au sein du Club de _____ et d'en assurer le suivi administratif qui en découle.

Le stagiaire B.F., interviendra à la piscine de _____ auprès du groupe _____

_____, aux jours et horaires suivants :

Le stage pratique sera bien effectué dans le cadre d'un club de la FFN engagé dans la démarche ENF. Le groupe sur lequel se déroule le stage en situation, a pour objectif la validation des compétences et des habiletés motrices au niveau exigé par le diplôme.

Je m'engage à être présent à une formation sur le « tutorat », organisé par l'ERFAN des Pays de la Loire. (date à déterminer)

Fait à : _____, le _____

Signature du Tuteur

Précédée de la mention « lu et approuvé »

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Signature du Tuteur
Précédée de la mention « lu et approuvé »

FICHE SANITAIRE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : _____

Lieu de naissance : _____

VACCINATIONS : (se référer au carnet de santé)

Vaccins obligatoires	oui	non	dernier rappel	Vaccins recommandés	oui	non	Date
Diphtérie				Hépatite B			
Tétanos				Rubéole			
Poliomyélite				Coqueluche			
ou DT polio				Autres (préciser)			
ou Tétracoq							
B.C.G.							

Joindre un certificat de contre indication du vaccin dans le cas où le stagiaire n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Le stagiaire doit il suivre un traitement médical pendant le séjour ? OUI NON

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (dans leurs boîtes d'origine, avec la notice et marquées au nom de l'enfant).

Attention : aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

Le stagiaire a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Coqueluche
Otite	Rougeole	Oreillons	Rhumatisme articulaire aigu	

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdelaloire@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244

FICHE SANITAIRE (suite)

Allergies : médicamenteuses _____ asthme _____
 alimentaires _____ autres _____

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir : _____

Fait à : _____, le _____

Signature du stagiaire (*si majeur*) ou du Responsable Légal (*si mineur*)
Précédée de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation écrite des parents (ou responsable légal de l'enfant). Si celle-ci fait défaut, ils devront demander l'autorisation au Juge des Enfants ou au Procureur de la République.

Cette attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches.

Je soussigné(e), M./Mme/Melle _____

responsable légal de l'enfant _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Autorise le médecin consulté, en cas d'urgence, à pratiquer toute intervention médicale ou chirurgicale que nécessiterait l'état de santé de mon enfant : _____

Né(e) le : _____

N° de S.S. : _____

N° Mutuelle et nom (photocopie) : _____

Autorise le responsable de l'ERFAN des PDL à récupérer mon enfant à la sortie de l'hôpital.

Personne à contacter en cas d'urgence : _____

Tél. : _____

Fait à : _____, le : _____

Signature du Responsable Légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »

FICHE ADMINISTRATIVE

Pièces obligatoires pour le dossier d'inscription

- ☐ Fiche de renseignements stagiaire
- ☐ Fiche Choix Formation
- ☐ Fiche Parcours
- ☐ Fiche Engagement
- ☐ Fiche Président Club
- ☐ Fiche Tuteur
- ☐ Fiche Sanitaire
- ☐ Fiche Autorisation Parentale

- ☐ Une photo d'identité

- ☐ Certificat médical, attestant de la capacité du candidat à suivre la formation, datant de moins de 3 mois.
- ☐ Copie PSC1, PSE1, PSE2, autres (si titulaire)

- ☐ Chèque(s) de règlement de la formation, du tarif indiqué sur la fiche formation, à l'ordre de l'ERFAN des Pays de la Loire dont 35€ de frais de dossier non remboursable.
 - ☐ Prise en charge Club
 - ☐ Prise en charge Stagiaire

ATTENTION tout dossier d'inscription sans règlement ne sera pas pris en compte

Réservé à l'E.R.F.A.N.

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

DOSSIER COMPLET

☐

DOSSIER INCOMPLET

☐

E.R.F.A.N. – PAYS DE LA LOIRE

Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Tél : 02.51.13.48.80 / 06.61.26.72.04

Site internet : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr> Email : erfan.paysdeloivre@orange.fr

n° siret : 39231452200047 n° déclaration : 52440503244